



Journée Nationale de la Médecine Agréée 2025

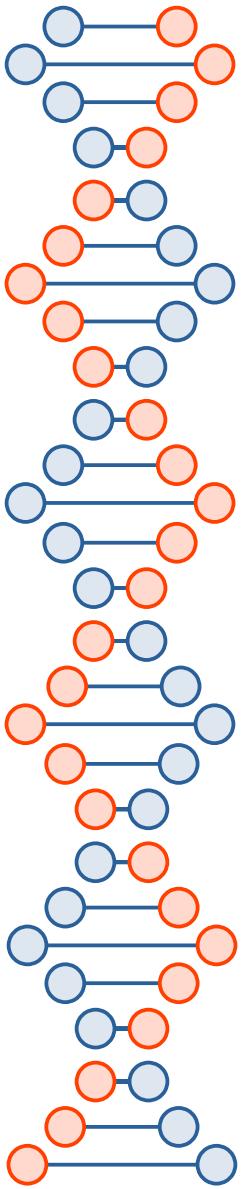
Les nouveaux enjeux

Paris Saint-Ouen 21-11-2025

**Faisabilité d'une refonte du barème annexé au
Code des Pensions Civiles et Militaires de Retraite
au vue de son « obsolescence »**

Création d'un Comité de Pilotage

Pr Patrick DISDIER
Président de la FNAMA



Barème du code des pensions civiles et militaires de retraite

14 chapitres

1 – Maladies infectieuses et parasitaires

2 – Tumeurs bénignes et malignes

3 - Hématologie

4 - Endocrinologie

5 – Troubles mentaux et du comportement

6 – Système nerveux

7 - Ophtalmologie

8 – ORL Stomatologie

9 – Appareil cardio-circulatoire

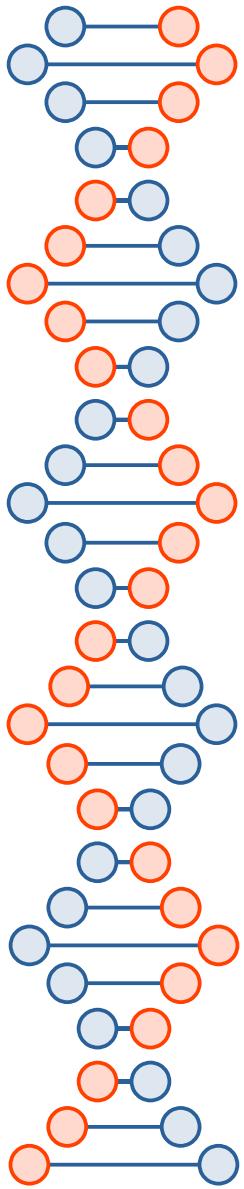
10 – Appareil respiratoire

11 – Appareil digestif

12 - Dermatologie

13 - Appareil locomoteur rhumatologie maladies de système

14 - Appareil génito-urinaire



Barème du code des pensions civiles et militaires de retraite

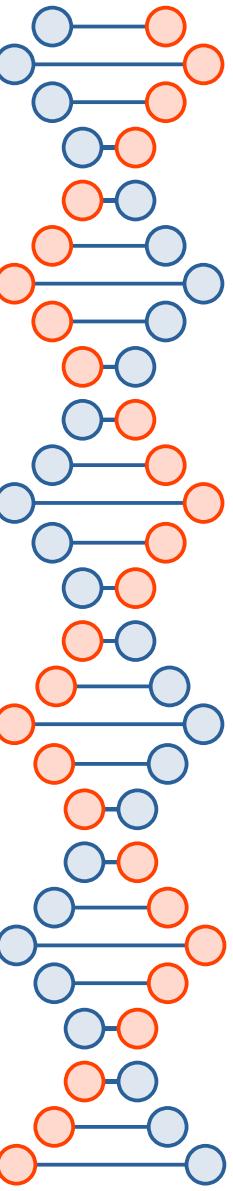
Approches multiples

Par disciplines : 5 chapitres

Par appareils : 5 chapitres

Par système : 1 chapitre

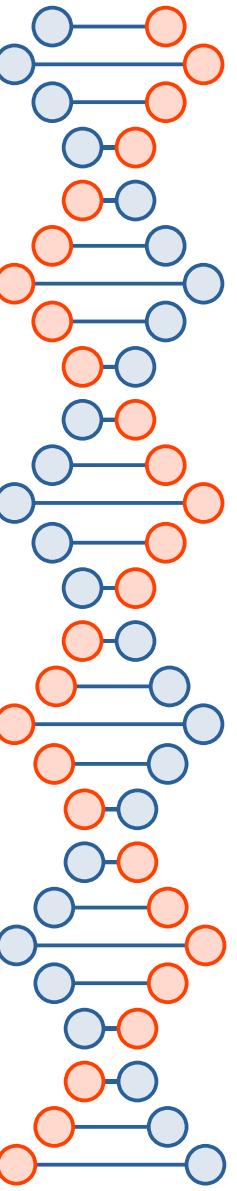
Par pathologies : 3 chapitres



Barème du code des pensions civiles et militaires de retraite

Problème de construction

- Maladies de système : chapitre 13 ?
- Maladies parasitaires : sont infectieuses !
- Troubles du comportement : troubles mentaux ?
- Tumeurs bénignes et malignes : grand écart dans les taux !
- Pathologies : où sont SAS ? Fibromyalgie ? Faut-il laisser l'HTA ?
- Traumatologie : origine de la douleur ?
- Place de nouveaux traitements : immunothérapies, thérapies ciblées...



Barème du code des pensions civiles et militaires de retraite

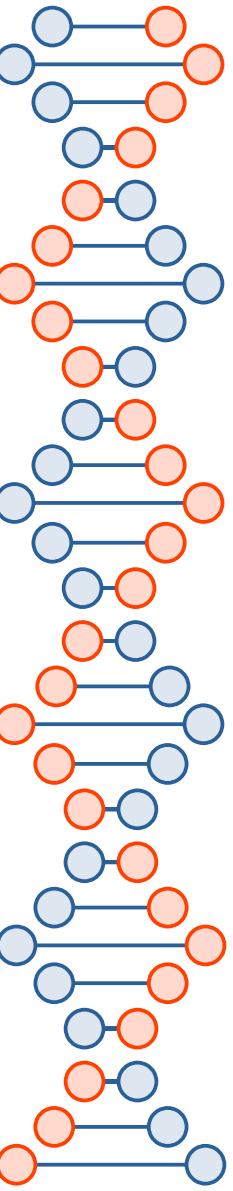
Problème d'expression

IPP : Fourchettes de taux ou taux fixes ?

Libre arbitre de l'expert :

- indéterminisme placide de l'évaluateur
- conviction que l'action humaine est un choix
- conviction qu'il existe des alternatives à nos actions

Plutôt en faveur de fourchettes de taux



Barème du code des pensions civiles et militaires de retraite

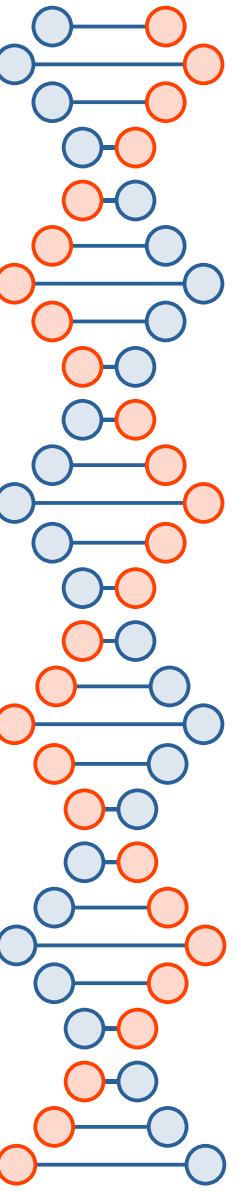
Problème d'expression

IPP : Fourchettes de taux ou taux fixes ?

Déterminisme du législateur :

- conviction qu'il existe un prédétermination inéluctable (fatalité du taux)
- la volonté est entièrement déterminée par une chaîne causale où chaque cause est aussi une conséquence (le taux constraint ne pouvant être qu'unique)

Plutôt en faveur de taux fixes



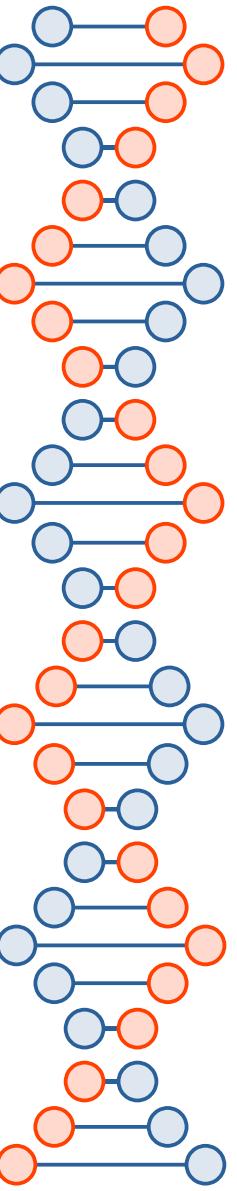
Barème du code des pensions civiles et militaires de retraite

Problème d'expression

IPP : Fourchettes de taux ou taux fixes ?

L'un et l'autre ne pourraient-ils pas être compatibles :

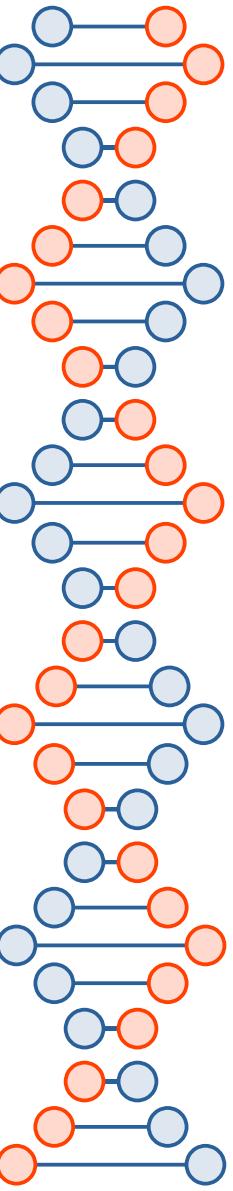
- en agissant librement, animé par le désir de faire son devoir
- tout en restant moralement responsable de nos actions sans contrainte préalable ?



Barème du code des pensions civiles et militaires de retraite

Objet du barème = évaluer l'incapacité
ou évaluer l'invalidité ?

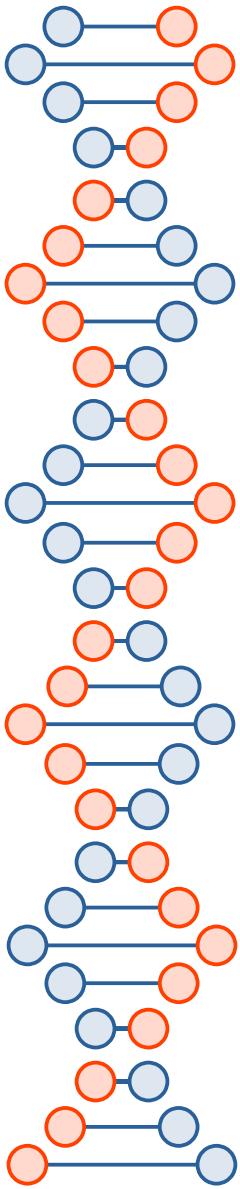
Oui, mais c'est quoi au juste ?



Barème du code des pensions civiles et militaires de retraite

Classification internationale des handicaps ICF

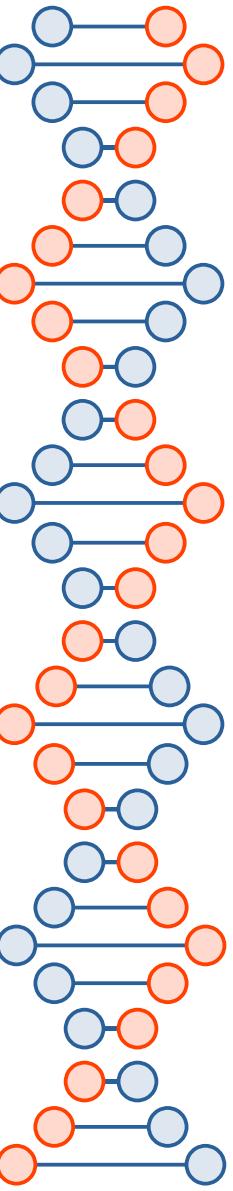
- Déficience = altération de structure et de fonction (perte ou dysfonctionnement de partie du corps ou du cerveau, altération anatomique, perte de fonction mentale ou sensorielle...)
- Incapacité = **Limitation fonctionnelle et restriction d'activité (impossibilité de réaliser des actes élémentaires ou complexes, expression de la déficience en terme de fonction ou de performances)**
- Handicap = Limitation de participation (désavantage ou écart entre l'incapacité physique et intellectuelle de la personne et les normes habituelles de qualité de vie).



Barème du code des pensions civiles et militaires de retraite

Invalidité selon le Centre de Ressources Textuelles et Lexicales

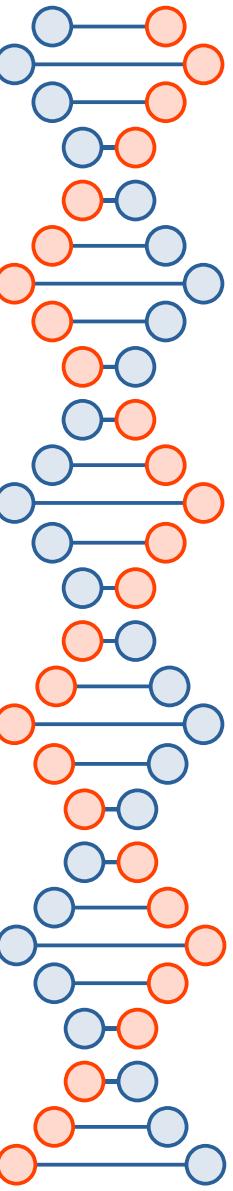
- État d'une personne rendue invalide de façon plus ou moins durable, inapte à mener une vie active, en particulier une vie professionnelle normale, du fait d'une blessure, d'un accident, d'une maladie ou de l'âge. Synonyme : Infirmité
- Impossibilité d'assurer normalement sa subsistance par suite d'une réduction partielle ou totale de sa capacité de travail, consécutive à une blessure, une maladie, et qui peut donner droit à des prestations particulières en application du code des pensions en vigueur. Invalidité temporaire, permanente



Barème du code des pensions civiles et militaires de retraite

Si nous raisonnons en terme d'**incapacité**,
nous devons donc évaluer un taux d'IPP
en tenant compte :

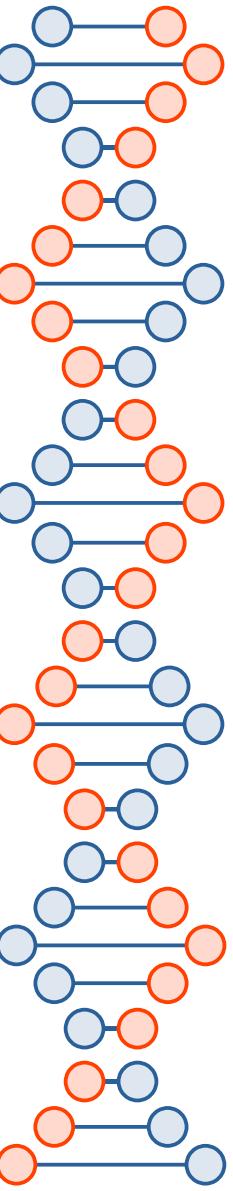
- de la **limitation fonctionnelle** (impossibilité de réaliser des actes)
- de la **restriction d'activité** (perte de performance dans leur réalisation)



Barème du code des pensions civiles et militaires de retraite

Si nous raisonnons en terme d'**invalidité**,
nous devons évaluer un taux d'IPP
en tenant compte :

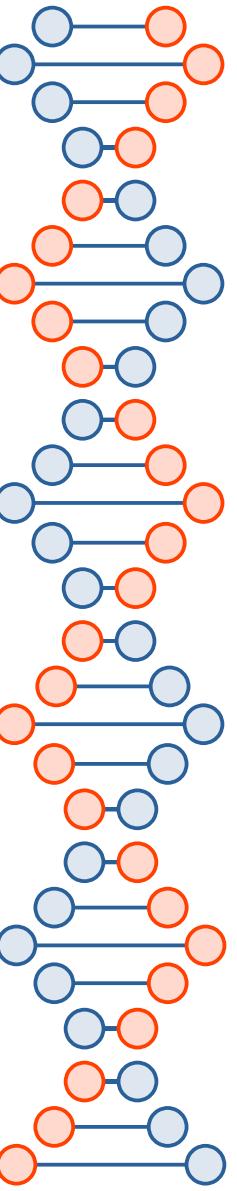
- de l'**infirmité** (inaptitude à mener une vie active normale : exemple du déséquilibre psychique)
- de l'**impossibilité à assurer sa subsistance** (donnant éventuellement droit à des prestations particulières)



Barème du code des pensions civiles et militaires de retraite

Il est donc nécessaire d'envisager une refonte du barème :

- En clarifiant précisément l'**objet de l'évaluation**
- En définissant rigoureusement la **dimension retenue**
- En choisissant une **approche conceptuelle**
- En participant à nos réflexions et nos travaux dans le cadre d'un **comité de pilotage FNAMA** où vous êtes les bienvenus



Barème du code des pensions civiles et militaires de retraite

Merci de votre attention